Le Président Andry Rajoelina et le Secrétaire général de l'OIF Abdou Diouf

Alors que certains vont passer le restant de leur vie à joindre l’inutile au désagréable, le Président Andry Rajoelina, lui, avance inexorablement vers la sortie de cette période de transition qui est, rappelons-le, encore, l’élection des dirigeants pour le retour à l’ordre constitutionnel.

Dans cette optique, le couple présidentiel a quitté Madagascar, le lundi 18 juillet 2011. Certes, il s’agissait d’un voyage privé -qui a démontré une énième fois, la capacité d’affabulation des mêmes « *certains* » qui ne sont sûrs de rien du tout en tout cas-. Mais Andry Rajoelina, lui, a joint l’utile à l’agréable. Ainsi, durant son séjour dans l’Hexagone, il a pu avoir une séance de travail avec le Secrétaire général de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Sénégalais Abdou Diouf. C’était le jeudi 21 juillet 2011, au siège de l’OIF à Paris. Il a été fortement question d’un appui à l’organisation des futures élections dans la Grande île.

Plus précisément dans le domaine de l’informatisation de ces élections. M. Diouf a promis au Président Rajoelina un soutien conséquent en ressources humaines et en logistique. D’ici peu, des experts de l’OIF seront à Madagascar pour former des informaticiens malgaches à l’utilisation d’un logiciel spécialement performant dans l’élaboration et la finition des listes électorales.

Ce même logiciel permettra également d’obtenir des résultats provisoires, quelques heures seulement après la clôture d’un scrutin électoral. Il s’agit d’un logiciel qui a fait ses preuves lors des récentes élections organisées au Niger.

Sur un autre sujet tout aussi crucial, la fameuse feuille de route, l'équipe de médiation de la Sadc débarquera dans la Grande île dans le courant de la semaine qui vient, afin de procéder aux préparatifs de la cérémonie signature officielle de la « *road map* ». Ce grand moment tant attendu depuis des mois, est prévu se tenir dans le courant de la première semaine du mois d'août 2011.

Jeannot Ramambazafy – 23 juillet 2011